

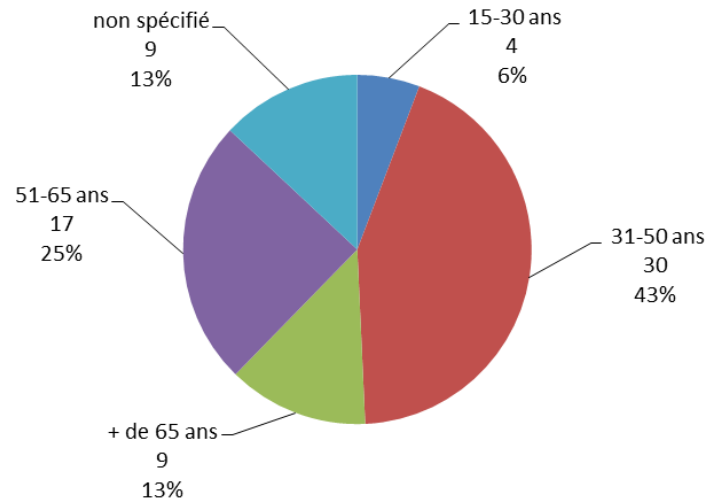
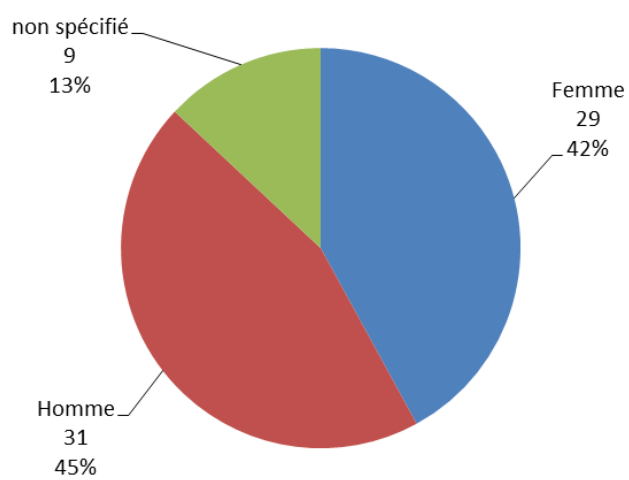
RESTITUTION DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

QUEL ECLAIRAGE PUBLIC POUR VOTRE QUARTIER ?

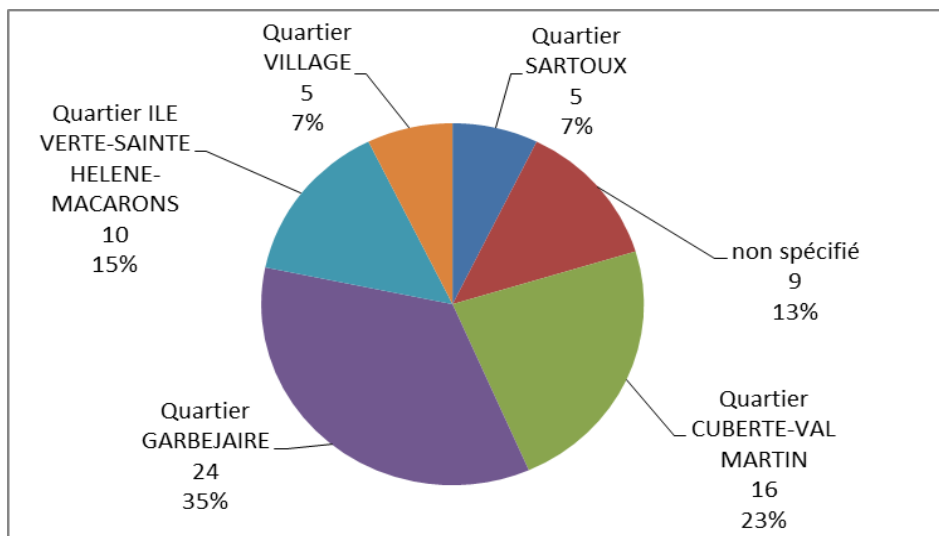
Période : questionnaire ouvert du 18/10/2021 au 31/12/2021

Nombre de réponses obtenues : 69

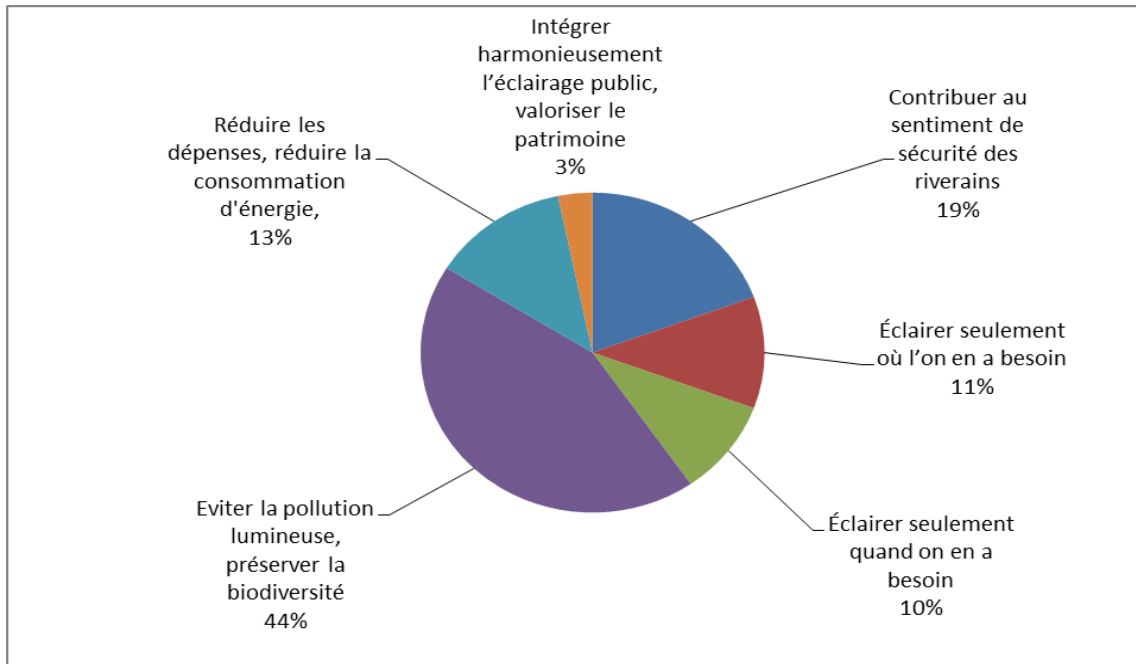
Répartition des réponses par genre et par tranche d'âge :



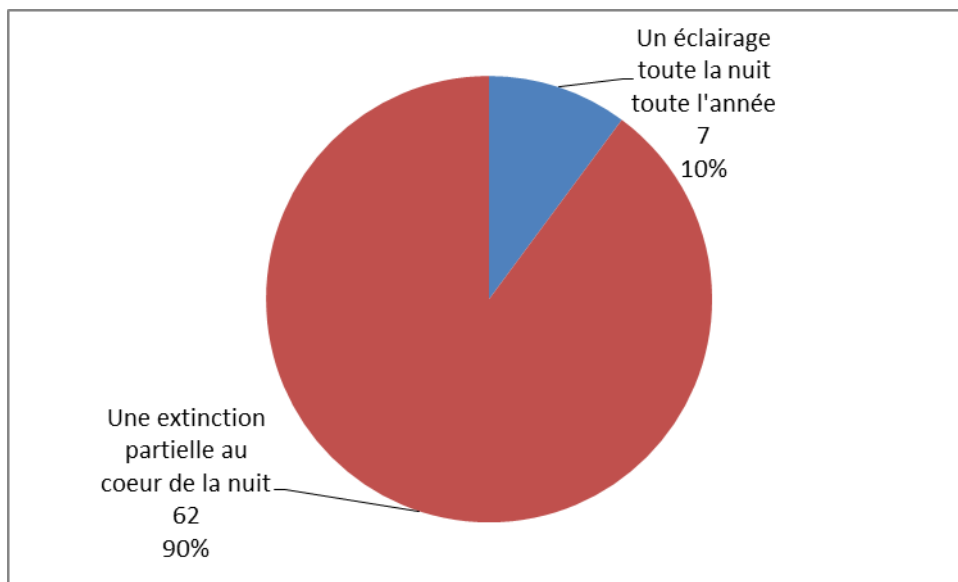
Répartition des réponses par localisation :



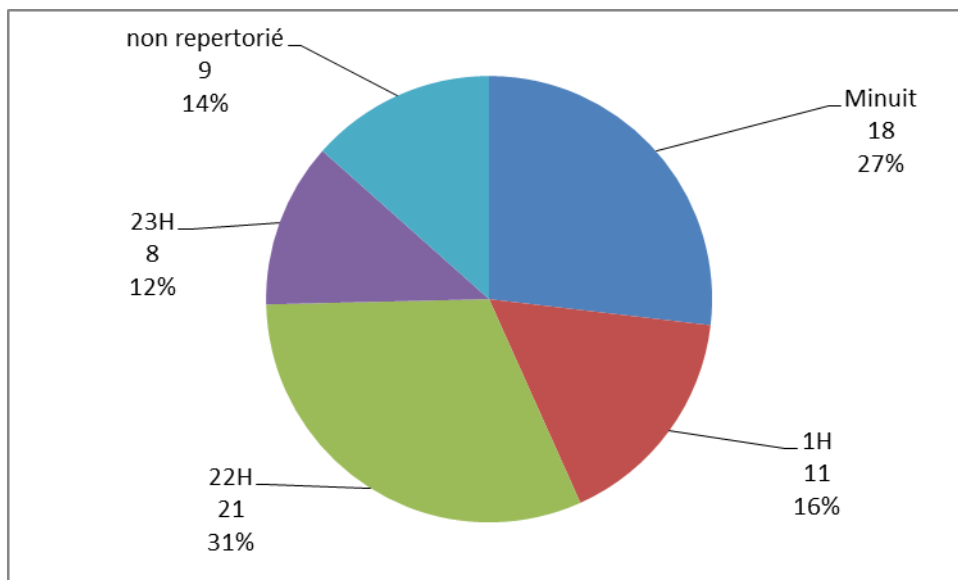
1. Quels sont pour vous les principaux enjeux de l'éclairage de votre quartier ?



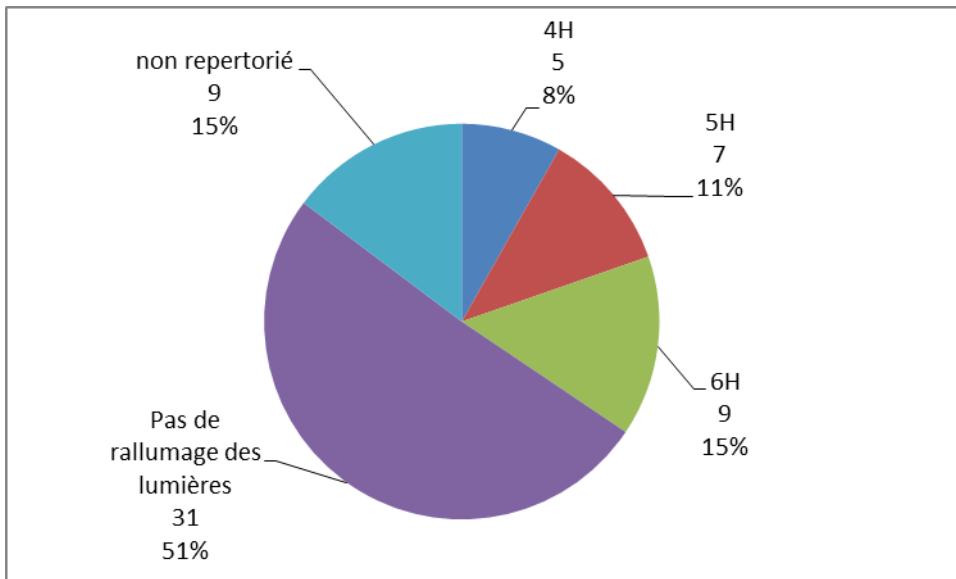
2. Quel éclairage idéal pour votre quartier ?



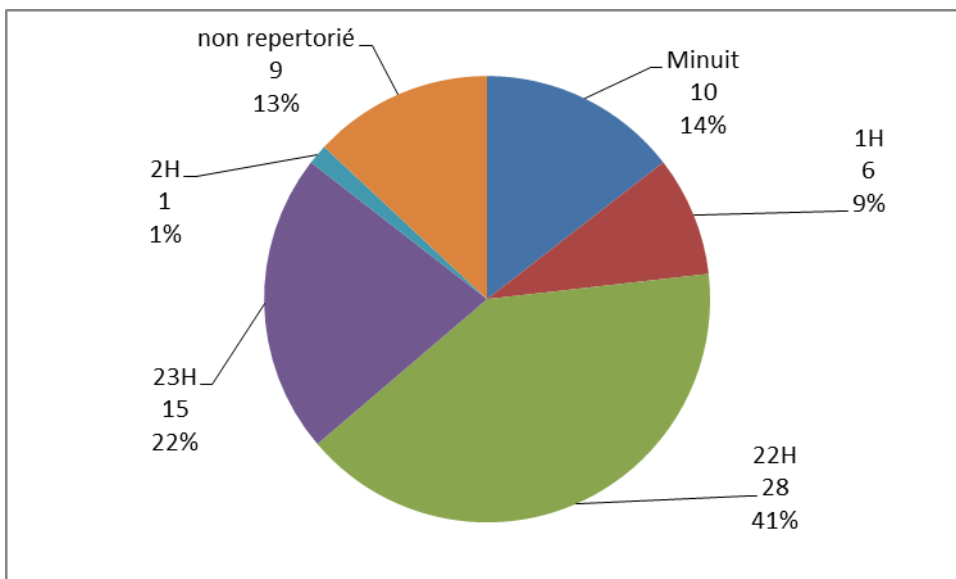
3. Heure de DEBUT D'EXTINCTION souhaitée en période estivale (mai-septembre) :



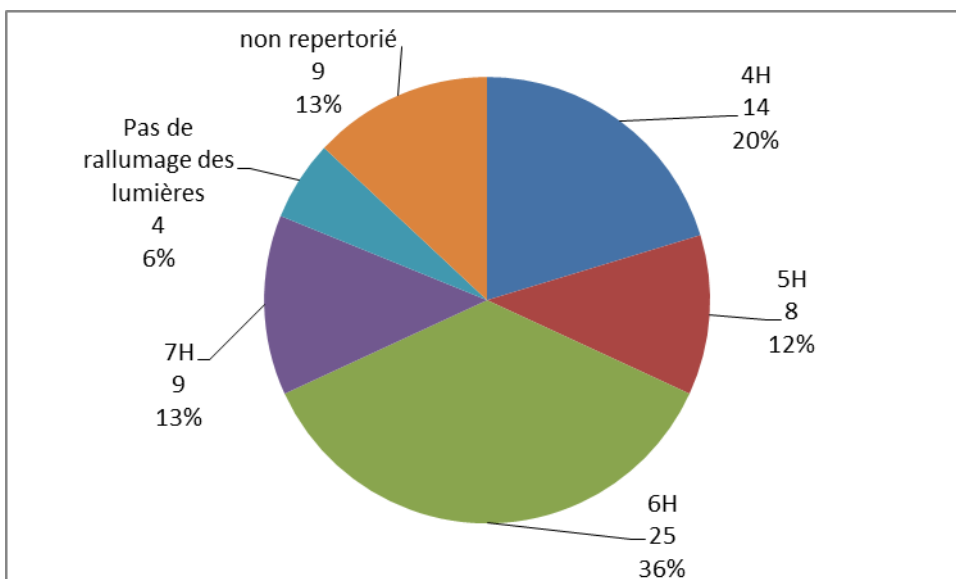
4. Heure de FIN D'EXTINCTION souhaitée en période estivale (mai-septembre) :



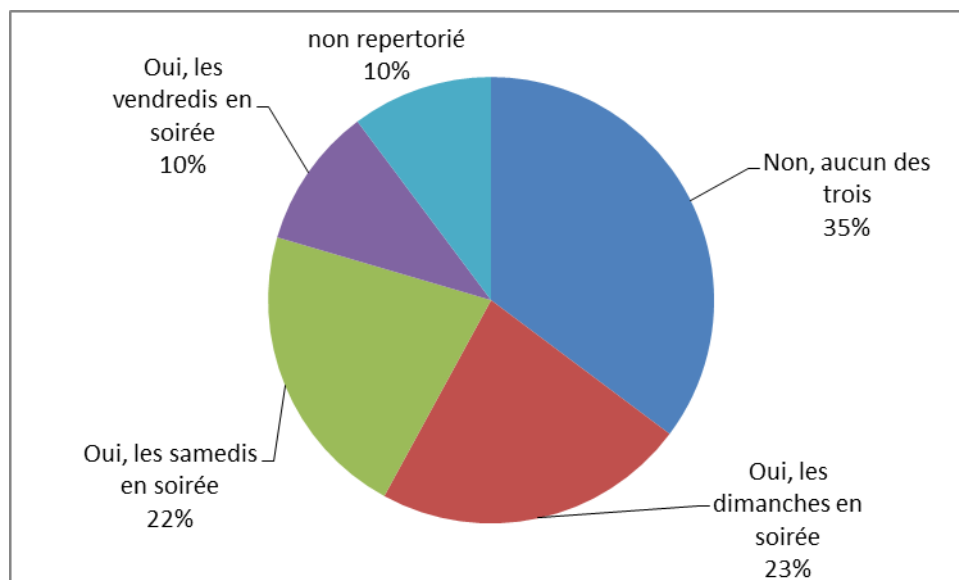
5. Heure de DEBUT D'EXTINCTION souhaitée hors période estivale (octobre-avril) :



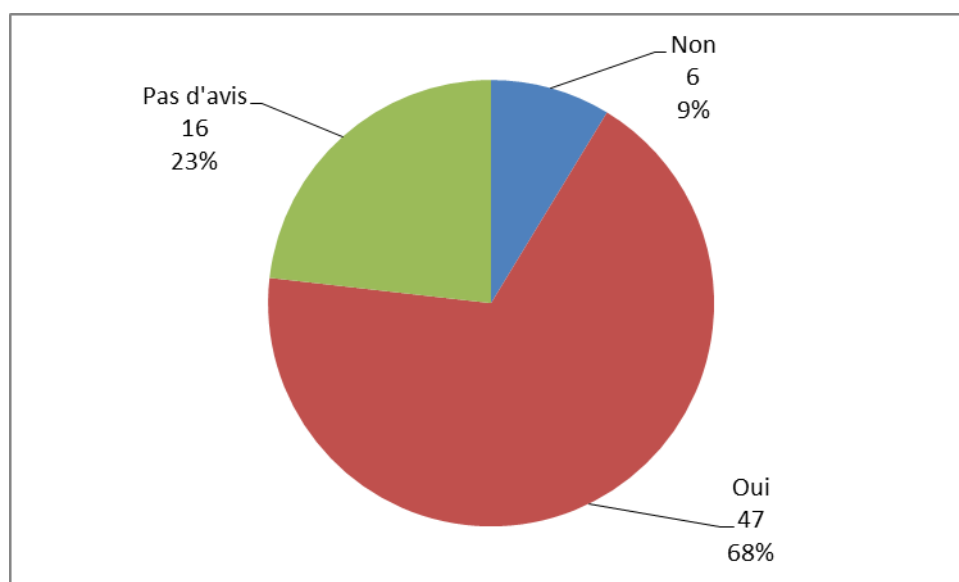
6. Heure de FIN D'EXTINCTION souhaitée hors période estivale (octobre-avril) :



7. Souhaitez-vous une heure d'extinction plus tardive certains soirs de semaine hors période estivale ?



8. Pour les zones piétonnes, seriez-vous favorable à une extinction permanente avec détecteurs de passage/mouvement ?



9. Partagez vos retours, avis, propositions concernant l'éclairage public de votre quartier

- Chemin du Tameye extinction totale avec détection des personnes pour éclairage serait parfait car peu de monde passe mais il y a tout de même des personnes âgées et les gens du club Med
- Certaines communes ont installé des boîtiers activable par téléphone : l'application permet à chaque citoyen d'allumer une zone sur une carte de la commune au travers d'une application sur le Smartphone. Un projet avec les écoles de Sophia pourrait être envisagé.
- Le COVID a eu pour effet bénéfique de développer les activités sportives extérieures (workout) dans le parc des Bouillides, or le chemin pédestre, skate Park, atelier workout) ne sont pas éclairées dans des heures raisonnables après le travail : nous voulons justement éviter que Garbejaire soit une cité dortoirs donc svp éclairer nos aires d'activités extérieures."
- Certaines zones à proximité immédiate du village sont très peu éclairées, notamment le Pré des arts, le secteur du Chemin du Parrou = dangereux en période estivale surtout quand les piétons rentrent chez eux à 23h et se retrouvent tout d'un coup dans le noir ! (soir de la St Jean / des soirées à thèmes durant l'été)
- "Certains bâtiments d'entreprise/ boutique ont tellement d'éclairage la nuit qu'il est inutile de mettre de l'éclairage aux alentours. Peut-être il faudrait limiter l'éclairage de ces bâtiments la nuit.

- Il y a aussi les lumières de la bouillide qui devraient être éteinte bien plus tôt (21/22 h l'hiver) et sans détecteur de présence pour les animaux"
- "C'est un sujet très délicat car il est nécessaire de trouver un compromis entre la sécurité, le nécessaire respect de l'environnement et la réduction des dépenses.
- Pour les personnes qui travaillent de nuit et qui peuvent craindre pour leur sécurité (deux roues notamment), ne pourrait-on pas prévoir des zones d'éclairage plus espacées ?
- conserver l'éclairage toute la nuit sur les passages piétons et près des arrêts de bus
- Etendre si possible l'extinction permanente avec détecteurs de passage/mouvement aux zones non piétonnes.
- "extinction partielle ça peut être aussi qu'une partie seulement des éclairages restent allumés car certains quartiers sont impraticables sans éclairage"
- "Faits
 - La plupart des quartiers (village, Haut-Sartoux, Garbejaire) ne sont que des zones piétonnes (sans de trottoir)
 - Il est possible de très bien voir la nuit lorsqu'il n'y a pas d'éclairage artificiel
- Avis
 - Allumer par détection de mouvement est très bien et y suis très favorable. Mais je ne peux que m'interroger sur le cas d'une personne se cachant pour agresser un passant. Quelle gestion de l'éclairage à ce moment-là ? Comment l'éclairage influence t'il ces cas ? (la police/gendarmerie à t'elle l'accès aux éclairages ?)
 - Une extinction plus précoce (1h après la fermeture), au pire identique à l'éclairage public, des vitrines, magasins et panneaux publicitaires serait cohérente par rapport à la démarche de la mairie. Ces éclairage polluent et n'apportent rien aux magasins. L'éclairage d'embellissement des monuments n'en seraient que plus mise en valeur.
 - l'extinction de certaines routes peut aussi avoir lieu aux même heures ou non. En effet les véhicules circulant sur celles-ci ont l'obligation d'avoir un éclairage propre. Les passages piétons pouvant être éclairés à la demande/détection.
- "Favorable à une extinction permanente, avec détecteur de passage/mouvement, toute l'année. Voire cumulée à une extinction sans détection entre minuit et 7h du matin.
- Bien pour la biodiversité dans les zones moins urbaines et bien pour les riverains dans les zones citadines ! (Beaucoup de pollution lumineuse dans les appartements à cause de l'éclairage public la nuit).
- Limiter l'éclairage aux zones les plus empruntées de manière générale."
- Avec des heures d'extinction et d'allumage bien évidemment.
- Point noir selon moi : La piste cyclable Valbonne - Sophia est dans la nuit totale l'hiver. Cela ne favorise pas la prise de vélo des collaborateurs de Sophia. Il est important d'éclairer la piste durant quelques heures dans la journée pour permettre la visibilité et la sécurité des travailleurs.
- L'argument écologique d'éteindre les lumières ne doit pas passer devant la sécurité de nos concitoyens. D'autant plus que le mix énergétique français nous permet d'avoir une énergie en grande partie decarbonnée soit une source lumineuse decarbonnée aussi.
- La priorité : sécurité. Et bien évidemment il ne faut pas éclairer de partout mais seulement là où il est nécessaire. Le besoin doit être clairement défini avant la prise de décision : ""pourquoi devons-nous éclairer cette zone ?"" ""Quels sont les avantages et inconvénients"" et prendre la meilleure décision pour respecter le critère social/environnement/financier."
- J'ai apprécié l'extinction de l'éclairage public qui a été testée pendant le confinement. Cependant je pense qu'il faut réfléchir aux zones piétonnes surtout dans les lieux à fort dénivelé ou avec des escaliers.
- Je pense qu'il faut faire des essais et adapter en fonction des feedbacks - c'est difficile d'imaginer tous les cas possibles (par exemple comment définir "quand on en a besoin" ? et "où on en a besoin" ?
- je voudrais un éclairage mieux cible : éclairage puissant sur les axes principaux et beaucoup plus discret, voire pas d'éclairage, sur les petits chemins des zones résidentielles. Par exemple, l'éclairage du chemin du Caladou est carrément surdimensionné par rapport au passage : il crée de la pollution lumineuse importante alors qu'un balisage a basse luminosité serait suffisant.
- Le chemin de Peyniblou est dans le noir total à 22h impossible de rentrer à pied du village pour nous et nos enfants/adolescents. Sentiment d'insécurité

- L'éclairage doit principalement servir aux piétons, les voitures ont des phares. Il faudrait se concentrer sur les itinéraires piétons plutôt que sur les routes.
- ""-Les lumière type LED éclaire bien mais elle éblouisse un peu.
- - Les lumières (situer à droite de l'entrée au niveau du vide) éclairant la médiathèque Colette de Garbejaire sont toujours allumer, même en journée. A corriger.
- -Lumière piste cyclable route des crêtes entre gare routière méssugue et Air-France ne s'allume plus -Le bâtiment entreprise Arco (ancien CICA) éclaire tout la nuit avec des lumières très puissant qui serait appréciable si cela était éteint à partir d'environ 22h. Le problème vient du fait que leur nouveau lampadaire ont une petit lampe à l'arrière du poteau qui éclaire vers le ciel (45 degré.) Mais c'est compréhensible si leur employé est en astreinte la nuit.
- -Problème d'éclairage au niveau du grand parking de la Ferme Bernond. Certain lampadaire s'éteigne aléatoirement durant la nuit. La couleur ambré/chaud est agréable."
- Le questionnaire est orienté et conduit qu'on est d'accord éventuellement pour un éclairage plus tardif certains soirs.
- Il ne permet pas de dire que l'éclairage doit être réduit au maximum."
- "Place des cinés Sartoux : 2 réverbères (un de trop !). Lampadaires rue de la Boyere, place des cinés et basse ruelle de l'école encore inchangés (globes éclairant le ciel...)
- Remplacer petit à petit les réverbères boule par des réverbères en cône orientés vers le sol, privilégier les LEDs aux tons chauds (perturbation des insectes par les longueurs d'ondes bleues), faire un inventaire des lampadaires inutiles qui éclairent des zones où presque personne ne passe, sensibiliser les entreprises qui laissent leurs lampadaires allumés toute la nuit pour rien.
- "Sur le Haut Sartoux, revoir la disposition des éclairages actuels qui sont, sur certaines zones, trop rapprochés les uns des autres.
- Ce serait pertinent de voir si on peut avoir des périodes d'éclairage différentes selon les zones.
- Pourrait-on envisager des intensités d'éclairage différentes selon les heures.
- Détecteurs de passage : c'est compliqué car un chat peut déclencher la lumière et pour certaines nuisances, comme l'invasion de la lumière dans les chambres la nuit lorsqu'on a besoin d'ouvrir ses fenêtres, une lumière clignotante peut être pire qu'une lumière permanente."
- Sur les terrains de basket des bouilli des il n y a aucun éclairage, serait-il possible d'éclairer avec détecteur de mouvements à la nuit tombée jusqu'à 23h en hiver 00h en été ?
- "Un éclairage déclencher au passage serait souhaitable dans les allées piétonnes très peu fréquentées du haut sartoux.
- Pour diminuer la pollution lumineuse et l'impact sur les insectes et animaux nocturnes, utiliser des leds qui n'éclairent pas trop dans les longueurs d'onde bleues-UV.
- Éviter les zones sur éclairées comme la rotonde du Cours Fragonard (Garbejaire).
- Sensibiliser les citoyens sur le fait que sécurité et éclairage ne sont pas liés.
- Faire de l'information auprès des entreprises sur l'obligation d'éteindre leurs lumières la nuit.

- "Utiliser des détecteurs de mouvement ou plus simplement des interrupteurs sans contact dans les zones piétonnes et aux passages piétons.
- Utiliser des LEDs à spectre étroit et jaune.
- Promouvoir par des aides le remplacement de l'éclairage des lotissements privés, aides et conseil sur les matériaux.
- Utiliser la bioluminescence ce qui permettrait de ne plus avoir à déterminer des plages d'éclairage.

Merci à toutes les personnes qui ont participé. Ces éléments précieux vont nourrir la réflexion des élus et des conseils de quartier dans le cadre de la révision du Contrat Performance Energétique (CPE). Cela nous permettra, ensemble, d'améliorer la performance énergétique tout en réduisant les consommations d'énergie de la Commune.

Votre avis compte !

Service Conseils de quartiers et au Conseil Consultatif de la Jeunesse

Mairie de Valbonne Sophia Antipolis – Hôtel de ville Bureau 138

04 93 12 31 27 – conseils.de.quartiers@ville-valbonne.fr ou ccj@ville-valbonne.fr

